

Montréal, 16 février 2014

À l'attention de Madame Louise Pelletier

Objet : À verser aux dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013, phase 2 (Observations)

Madame,

Par la présente, je désire vous faire part de mes préoccupations concernant l'installation de compteurs émetteurs de radiofréquences micro-ondes.

L'an dernier, une étude scientifique¹ concluait à des effets biologiques des radiofréquences sur l'équilibre énergétique. Le sommeil, la prise alimentaire et la régulation thermique sont perturbés par l'exposition aux radiofréquences chez les rats qui ont servi de cobayes dans cette étude.

Aussi, j'ai l'impression que nous servons de cobayes à notre tour avec l'installation des compteurs émetteurs de radiofréquences. Pour les personnes qui veulent se soustraire à une exposition aux radiofréquences, Hydro-Québec offre l'option de retrait. Hors, l'option de retrait ne s'applique pas dans les cas de compteurs groupés. Je vis dans un édifice à logements où les compteurs sont groupés dans une salle électrique à l'intérieur de la bâtisse. Même si j'optais pour l'option de retrait, je serais exposée par les compteurs de mes voisins qui n'ont pas les moyens de payer les frais punitifs imposés par Hydro-Québec.

La société d'État a minimisé les conséquences de l'installation de compteurs intelligents dans les contextes de compteurs groupés. Nous sommes beaucoup de gens dans cette situation dans la région de Montréal, étant donné qu'il y a une grande proportion d'individus qui vivent en appartements et en condos. Dans ce projet de lecture à distance d'Hydro-Québec, les droits de milliers de personnes ont été complètement écartés.

En tant que citoyens, nous ne savons plus à quelle porte frapper pour nous faire entendre. Plusieurs initiatives ont vu le jour pour dénoncer le projet d'Hydro-Québec. Le mouvement de contestation est bien enclenché, car une trentaine de municipalités ont demandé un moratoire à ce jour. Il y a un mécontentement évident. Constatant que les arguments des associations et organismes reconnus ne sont pas vraiment considérés, que la motion unanime des députés de l'Assemblée nationale tarde à être respectée, il y a de quoi être inquiet. Je me demande où s'en va la démocratie.

Cordialement,

S. Deshaies

¹ <http://www.pourquoidocteur.fr/Les-antennes-relais-perturbent-notre-sommeil-2365.html>